

Comment Jésus scandalise en chassant les marchands du Temple ?

Extrait du livre CHOMÉ Étienne, *La non-violence évangélique et le défi de la sortie de la violence. Théologie pratique et gestion de conflits*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2016, p. 198-200.

En lisant cette page d'évangile, le dominicain François Vaillant habitué à organiser des interventions non-violentes y retrouvent toutes les caractéristiques d'une **campagne de non-coopération**, d'une **action directe de désobéissance civile**¹. Jésus ose s'en prendre à un système civil et religieux parfaitement légal, que tous acceptent. Il refuse d'être complice, au risque de lui-même se mettre dans l'illégalité. Il surmonte la peur d'avoir des ennuis. Il cesse de coopérer. Ce jour-là, il a le courage de se confronter à de nombreux marchands, qui ne sont pas des enfants de chœurs. Il ne se résigne pas et il prend des risques. Il s'expose et peut craindre pour sa sécurité. Sa forte détermination est impressionnante, ainsi qu'une grande liberté intérieure.

Marc précise que Jésus était venu dans le Temple la veille, qu'il avait « tout regardé autour de lui » (Mc 11,11). Cette incise dans le texte parle aux militants non-violents² qui, avant de mener une action publique, repèrent préalablement les lieux. Pour eux, Jésus n'est pas dans l'improvisation. Il a discerné les enjeux de cette intervention, il a réfléchi à l'initiative de conflit qu'il va prendre. Pendant trois ans, le prophète de Galilée a annoncé la bonne nouvelle de la miséricorde de son Père et de la grâce, comme dit Saint Luc. Le salut est offert gratuitement. Mais le Nazaréen ne se contente pas de prêcher, il agit. Au Temple, convaincre passe par contraindre, mettre des bâtons concrets dans les roues du système : chasser les animaux des vendeurs et renverser les tables des changeurs, c'est les priver des moyens dont ils ont besoin pour leur trafic. Jésus passe de table en table et demande aux vendeurs de colombes d'enlever leurs oiseaux. Ses mouvements créent un remue-ménage et une pagaille générale. Cette mise en scène publique va faire parler le "tout Jérusalem". Le scandale provoqué par cet acte de sabotage attire l'attention de l'opinion publique sur le scandale de fond : la corruption du Temple. Jésus touche les consciences, ouvre les yeux, fait sortir de la passivité.

Jésus a créé un conflit et organisé une confrontation publique. Il s'attire les foudres des autorités mais il n'y a aucune mention de ce qu'il ait été réprouvé par la foule pour quelque violence. Pour sûr, une tout autre dynamique conflictuelle aurait eu lieu s'il s'était servi du fouet comme d'une arme directement tournée contre les marchands eux-mêmes. Ils auraient alors immédiatement réagi par légitime défense contre la personne de Jésus. Leur riposte aurait très probablement entraîné une escalade, une surenchère. Les disciples présents seraient venus à la rescousse de Jésus. À tout le moins, la police du Temple serait intervenue en urgence pour neutraliser le dangereux agresseur. Juste au-dessus du temple, la cohorte romaine de l'Antonia se tenait, elle aussi, prête à intervenir. En ces temps de fête, elle était chargée de prévenir toute émeute. « Sur le terrain de la violence, Jésus n'aurait certainement pas eu le dernier mot. [...] Est-ce par la seule force de son autorité que Jésus a pu convaincre les marchands et les vendeurs de quitter les lieux ? Au demeurant, rien ne prouve que Jésus ait agi seul. Il était accompagné de ses disciples et il est probable que ceux-ci ont participé à l'action. Quand tout a été dit, il y a là une véritable énigme. Peut-être ne s'est-il agi que d'une action symbolique dont les évangélistes auraient rendu compte en forçant le trait ?³ »

¹ Cf. VAILLANT François, *La Non-Violence dans l'Évangile*, Paris, Éditions ouvrières, 1991, p. 40. Cf. aussi REID Barbara E., *Violent Endings in Matthew's Parables and Christian Nonviolence*, dans *Catholic Biblical Quarterly*, vol. 66, n° 2, avril 2004, p. 237-255 ; ROBERTSON Palmer, *Reflections on New Testament Testimony Concerning Civil Disobedience*, dans *Journal of the Evangelical Theological Society*, n° 33, septembre 1990, p. 331-351.

² MULLER Jean-Marie, *op. cit.*, p. 136.

³ *Idem*, p. 138.

Aux yeux de Jésus, il y a pire encore que la corruption du Temple par un trafic mercantile exploitant le peuple crédule⁴ : ce peuple est détourné d'une relation vraie avec son Père. Celle-ci passe par une conversion du cœur et de l'intelligence. « Le Christ poursuit la lutte des prophètes contre les idoles. Ainsi dans la scène des marchands du Temple : en mettant à terre la table des changeurs, il remet droit ce que l'idolâtrie de l'argent avait renversé. La maison de prière (relation à Dieu) était devenue un lieu de marchandisation (où l'argent est Maître). Le geste de Jésus n'est pas violent : il dénonce une violence radicale⁵. » Et le combat de Jésus contre le culte sacrificiel en place, va provoquer des réactions violentes de la part des Autorités qui le supprimeront. Marc et Luc disent que « les grands prêtres et les scribes l'apprirent et ils cherchaient comment ils le feraient périr ». Matthieu, le scribe juif, parle de leur indignation. Jésus a connu le même sort qu'un Gandhi, qu'un Martin Luther King, et tant d'autres, qui s'en sont pris au désordre établi.

Il convient de mettre fin à des siècles d'interprétation erronée d'une bonne violence.

Calvin a exploité cette page d'évangile pour légitimer une exceptionnelle violence dans la gestion des affaires de la Cité. La douceur du Christ aurait eu ses exceptions, il aurait été capable de violence dans certains cas afin de s'acquitter de son devoir de maître⁶. Encore aujourd'hui, reconnaît Mgr Dubost, « certains essayent de légitimer l'emploi de la violence par ce fameux passage de l'évangile qui voit Jésus s'armer d'un fouet pour chasser les marchands du temple (Mt 10, 34)⁷ ». « L'image d'un Jésus violent en train de chasser les marchands du Temple de Jérusalem est ancrée dans l'inconscient collectif. Elle a servi pendant des siècles à légitimer "la bonne violence", comme s'il pouvait exister une violence qui soit bonne ! [...] Chrétiens ou non, nous avons en tête l'image de Jésus qui chasse les marchands du Temple. Et le plus souvent, nous associons à cette action un déchaînement de violence qui démontrerait à coup sûr que le Nazaréen n'a pas toujours été non violent. Il a pris un fouet et il aurait frappé les marchands. Si notre imaginaire véhicule de la violence dans le "vidage" du Temple, il faut peut-être s'en prendre à d'anciens tableaux religieux qui ont su graver dans l'inconscient collectif une scène non conforme aux textes de l'Évangile⁸. » Les penseurs de la non-violence active tiennent à employer d'autres mots que "violence" pour qualifier le combat résolu que Jésus mène. Il y a pour eux des confusions de langage à parler comme le font les théologiens suivants : « Jésus chasse les marchands du Temple : le chasseur, c'est Lui ! D'emblée, nous sommes dans l'ambiance, inattendue pour ceux qui se feraient une image gentille et sucrée du Dieu fait homme. Le violent, c'est lui, car s'il y a une violence de la haine, il y a aussi une violence de l'amour⁹. » « Jésus, prophète de violence, quand il chasse des animaux du temple, victime de la violence quand il est mené à l'agonie, sans dire un mot, comme la brebis d'Isaïe 53¹⁰. »

⁴ ROGNON Frédéric, *Gérer les conflits dans l'Église*, Lyon, Olivetan, 2005, p. 58 : « Jésus a recours à une action non-violente, pour protester contre l'exploitation lucrative de la foi, contre la manipulation de la foi à des fins de profit personnel, contre la perversion institutionnalisée de la foi. C'est pour protester contre le comportement de ceux qui mettent le gain matériel, le profit individuel, au-dessus de tout, au-dessus de la personne humaine et au-dessus de la vie de foi. En d'autres termes, l'action non-violente de Jésus vise à dénoncer la violence structurelle et symbolique de son temps. »

⁵ HERR Edouard, *Identités, religions et politique*, dans *Revue Projet*, n° 281, juillet 2004, p. 24 (22-27).

⁶ Cf. Sébastien CASTELLION cité par MULLER Jean-Marie, *op. cit.*, p. 139.

⁷ DUBOST Michel, *La guerre. Un évêque prend la parole, Étude analytique*, Paris, Mame/Plon, 2003, p. 99.

⁸ VAILLANT François, *La colère de Jésus contre les marchands du Temple*, dans *Alternatives non-violentes*, n° 158, 2011, p. 31-36, reprenant ses premières analyses dans son livre *La non-violence dans l'Évangile*, Paris, Éd. ouvrières, 1991. Vaillant montre la peinture de Leandro Bassano, au musée de Lille, qui interprète la scène selon le schéma traditionnel : à son époque, personne ne doute que la violence est nécessaire et légitime, pour mettre fin à la violence ! Cette question n'apparaît qu'au XX^e. Cf. aussi ALEXIS-BAKER Andy, *op. cit.*, p. 73-96, qui fait remonter cette lecture populaire jusqu'à Augustin.

⁹ *Retraite dans la Ville* proposée par les Dominicains de Lille, 11 mars 2012.

¹⁰ DUMAS André, *Bible et violence*, *art. cit.*, p. 11.

En 1967, se demandant s'il y a une doctrine chrétienne sur la violence, Claude Wiéner hésite : « Peut-être Jésus ne s'est-il servi du fouet que contre les animaux suivant une exégèse récemment proposée avec quelque vraisemblance ; le geste n'en est pas moins violent¹¹. » Jésus est combatif mais son geste déploie une force d'un autre ordre que la violence. Il a fallu du temps entre les années 50 et aujourd'hui pour intégrer la nouvelle clef de lecture, à partir du témoignage de vie d'hommes comme Gandhi et Martin Luther King et d'une doctrine non-violente en gestation qui a permis une interprétation nouvelle de l'Évangile¹².

Il convient de bien comprendre la saine et sainte colère de Jésus

Cette lecture ne rejoint pas les explications spiritualisantes de la « sainte colère du Fils de Dieu¹³ ». À vrai dire, les évangiles ne parlent pas de la colère de Jésus. Il est dit : « Ses disciples se souvinrent qu'il est écrit : Le zèle de ta maison me dévorera » (Jn 2,17). Si agressivité il y a dans cette scène, elle est toute tournée contre la dénonciation du système sacrificiel. Elle n'est pas celle du coléreux qui ne sait plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait, qui agresse les autres par des paroles violentes, sous l'emprise de la haine¹⁴. En vidant le Temple, Jésus sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait : il s'indigne et agit avec stratégie. Si Jésus avait agi sur le coup d'une colère impulsive, nous n'aurions pas eu la même scène. « Jésus n'a pas peur d'être agressif en agissant dans le temple de Jérusalem. Cette agressivité est chez lui une puissance de combativité, non pas orientée vers la violence mais vers la justice », souligne François Vaillant en rappelant Gandhi : « La non-violence suppose avant tout qu'on soit capable de se battre. »

D'un point de vue moral, quand l'objet de la colère est le mal, elle est vertu. C'est l'indifférence devant le mal qui est alors le vice ! En cas d'injustice, le problème de la colère est secondaire. Ce n'est pas la colère qu'il faut faire tomber mais bien l'injustice qui en est la cause. Luther disait : « Lorsque je suis en colère, je sais bien écrire, bien prier, bien prêcher. Mon esprit est aiguisé, libéré des tentations du monde¹⁵. » Le péché en cas d'injustice¹⁶ guette davantage ceux qui s'accordent le droit de fermer les yeux que ceux qui répondent "présent" au devoir d'intervenir. C'est en ce sens qu'on peut parler d'une sainte colère.

¹¹ Dans un exposé devenu article *Y a-t-il une doctrine chrétienne sur la violence ?*, dans *La violence, op. cit.*, Paris, Desclée de Brouwer, 1967, p. 100 (94-104).

¹² NJOJO Kahwa, *op. cit.*, p. 391 offre, selon moi, l'exemple d'une pensée déficiente. Elle a une première couche de vernis non-violent : « L'étude [de ce passage] révèle que Jésus n'a pas appliqué la violence envers ceux qui étaient au temple, mais il a plutôt mis en pratique la force de la non-violence qui se veut d'atteindre et de rechercher le bien de tous. Bien qu'il ait pris un fouet avec des cordes (Jn 2,15), le texte n'atteste pas que Jésus aurait fouetté les gens. Il n'y a aucune atteinte à la personne humaine. » Mais l'analyse n'adopte les codes de la doctrine non-violente qu'en surface. Elle continue en attribuant au Christ un droit de punition-répression qui pèche au regard des repères posés en première partie sur la sanction-réparation d'un tout autre ordre : « Et s'il l'avait fait, la non-violence n'exclut pas la punition. En tant que responsable du temple par rapport à sa messianité, il ne devait qu'expulser ceux qui le profanaient par le désir mercantile en instituant un commerce qui aliène les autres et installe le vol dans le lieu sacré. Au lieu d'être la maison de prière, le temple a été transformé en une caverne de voleurs. L'intervention de Jésus est une action épuratrice qui restaure le temple à son rôle premier et l'humanité à sa dignité de membre du peuple de Dieu. »

¹³ Andy ALEXIS-BAKER évoque les échappatoires : *op. cit.*, p. 73-96. Cf. aussi VON GEMÜNDE Petra, *La gestion de la colère et de l'agression dans l'Antiquité et dans le Sermon sur la montagne*, dans *Henoch*, n° 5, 2003, p. 19-45.

¹⁴ HOCQUENGHEM Guy, *La colère de l'Agneau*, Paris, Albin Michel, 1985.

¹⁵ LUTHER, *Correspondance* éditée par Aurifaber, Eisleben, 1564, folio 312 : « Le docteur Jérôme Weller étant en proie à de grands accès de mélancolie, le docteur Luther lui dit : « Prends courage; tu n'es pas le seul qui endure la tribulation ; je suis dans le même cas. [...] Je ne fais nulle meilleure besogne que celle que m'inspirent le zèle et la colère. Que je veuille dicter, écrire, prier, prêcher, il faut que je sois en colère ; alors tout mon sang s'allume, mon intelligence devient plus perçante, toutes les tentations et les pensées malhonnêtes me laissent en paix. »

¹⁶ THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, IIa IIae, Q. 59, art. 4.